

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 751 portant 'expulsions du Territoire de la C.F.S.

n° 751

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
11 juin 1963

Numéro JO
n° 6 du 30/06/1963

Date du numéro
30 juin 1963

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1

— Sont expulsés du Territoire de la Côte Française des Somalis : Ahmed Mohamed Youssouf, éthiopien cotou, né vers 1935 à Djidjiga (Ethiopie), de Mohamed Youssouf et de Mariam Mohamed. Ibrahim Ali Liban, somali issack abar yonis, kassim issack, Les déclarations de candidatures, accompagnées des pièces réglementaires ci-après désignées, devront parvenir au Ministère de la Fonction publique, au plus tard le samedi 13 juillet 1963; avant 11 h. 30 : copie de la carte d'identité française : extrait du casier judiciaire, bulletin n° 3 : copie conforme du certificat d'études primaires ou d'un diplôme équivalent. Art. 4 – Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Pour le Chef du Territoire et par délégation : L'Administrateur en Chef chargé de l'expédition des Affaires courantes du Secrétariat Général, P. H. GABIRAULT.